



Communiqué de presse

Lyon, le 20 avril 2022

PLASTICLEAN : première unité de recyclage française pour les films plastique de paillage utilisés en maraîchage

A.D.I.VALOR et la société PLASTICLEAN, filiale du Groupe CALVET, officialisent leur partenariat pour la création d'une nouvelle unité de recyclage de films agricoles utilisés en cultures maraîchères.

Avec une capacité de plus de 10 000 tonnes par an, la nouvelle unité sera en mesure de recycler l'intégralité de ces films utilisés en France en 2023.

Un procédé unique mis au point spécifiquement pour les films plastiques souillés

PLASTICLEAN a mis au point un procédé industriel innovant qui assure un nettoyage intensif et efficient des films de maraîchage les plus souillés, en vue de leur recyclage. La ligne comprend une étape de broyage, de lavage et de séchage, puis de conditionnement des flocons en balle filmée. Le recyclage de ces plastiques usagés réduit ainsi l'utilisation de matière vierge et les impacts sur l'environnement.

C'est la première unité française de recyclage spécifiquement conçue pour régénérer cette catégorie de films plastiques agricoles. Ce projet pilote devrait être dupliqué dans d'autres pays européens, gros utilisateurs de films plastiques en cultures maraîchères.

Les films de paillage sont largement utilisés en cultures maraîchères du fait de leur utilité technique (accélération de la maturité des plantes, lutte contre les mauvaises herbes) et environnementale (économie d'eau, diminution du recours aux produits phytopharmaceutiques). Lors de leur enlèvement au champ, ces films, de faible épaisseur et en contact avec le sol, présentent un taux de souillure en moyenne de 66 %, du fait d'un taux d'humidité élevé et de la présence de terre, de sable et de végétaux.

Une matière plastique secondaire de haute qualité

PLASTICLEAN produira des plastiques recyclés à base de PEBD¹, qui se présentent sous forme de flocons, conditionnés en balles housées.

Ces matières recyclées pourront être directement compressées ou extrudées par des plasturgistes. Compte tenu de leur extrême pureté, elles pourront être incorporées lors de la production de films plastiques neufs.

¹ PEBD : polyéthylène basse densité

Pour Christophe Calvet, président de PLASTICLEAN : « *Nous proposerons au marché une matière plastique particulièrement pure, compte tenu de l'efficacité du procédé et de l'homogénéité des films agricoles réceptionnés, composés exclusivement de films polyéthylène basse densité.* »

Pour Jacques Benaize, directeur financier du groupe CALVET , « *PLASTICLEAN représente un investissement de 4,3 millions d'euros et la création de 10 emplois au démarrage ; l'unité devrait entrer en production en février 2023 et atteindre une production de 3 500 tonnes de matières plastiques secondaires en 2023* ».

Augmenter les capacités de recyclage sur le territoire français

A.D.I.VALOR et ses actionnaires ont engagé un programme ambitieux de création en France de 4 unités de recyclage d'emballages et plastiques agricoles en 2022 et 2023 pour augmenter et relocaliser les capacités de recyclage sur le territoire national.

Le choix de l'implantation de l'unité à Vendargues aux environs de Montpellier prend en compte le principe de proximité : elle est localisée au carrefour des deux zones principales de production maraîchère du sud de la France.

En visant une moindre consommation de ressource, PLASTICLEAN se positionne comme un nouvel acteur de l'économie circulaire en Occitanie.

Pour Stéphane Guesney, responsable du pôle Logistique et Recyclage chez A.D.I.VALOR : « *la localisation de cette nouvelle unité, au plus proche des gisements, répond à notre souci de réduire les impacts environnementaux et économiques des transports. Nous prévoyons des plateformes de transit de stockage pour les lots qui seront collectées dans les zones de production plus lointaines, qui nous permettront de sécuriser l'approvisionnement de l'usine toute l'année.* »

100 % des films plastiques agricoles seront recyclés en 2023

Compte tenu de l'absence d'unités de recyclage disponibles en France et en Europe, l'élimination en Installation de Stockage pour Déchets non Dangereux (ISDND) des films de paillage agricole usagés était jusqu'alors la seule solution de traitement possible.

Grâce au projet PLASTICLEAN, **100 % des films plastiques agricoles seront recyclés en France à partir de 2023.**

Pour Pierre de Lépinau, Directeur Général d'A.D.I.VALOR : « *C'est un véritable défi technologique car ces films souillés ne pouvaient être recyclés. La filière française de gestion des déchets de l'agrofourniture est bien en marche vers le 100 % collecté et le 100 % recyclé.* »

Pour Luc Sytsma, Président du Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) : « *Ce projet illustre toute l'ambition de l'initiative 'Agriculture Plastique et Environnement' :*

- *pérenniser les usages bénéfiques des plastiques en agriculture tout en maîtrisant leurs impacts sur l'environnement*
- *contribuer activement au développement d'une économie circulaire moins consommatrice de ressource.* »

A propos d'A.D.I.VALOR

A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) est une **initiative volontaire et collective** de **l'ensemble de la profession agricole** depuis 2001.

300 000 agriculteurs trient, préparent et ont apporté 89 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés en 2021. 1 300 opérateurs de collecte (principalement coopératives et négociants agricoles) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes. Plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs, contribuent au financement de la filière, via une éco-contribution spécifique.

Pour en savoir plus : www.adivalor.fr, [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Facebook](#)

Contacts presse : Agence Communicante

Sarah TALEB – sarah.taleb@communicante.fr – 06 73 80 93 65

Caroline CHADAL – caroline.chadal@communicante.fr – 06 78 34 98 53

A propos de PLASTICLEAN

PLASTICLEAN est la dernière-née du Groupe CALVET présent dans l'agro-alimentaire depuis plus de 70 ans et depuis plus de 30 années dans le secteur de la transformation de films plastiques à usage agricole à travers sa filiale EUROPLASTIC.

Afin de réduire l'impact du modèle de développement actuel, la direction du Groupe et de PLASTICLEAN, consciente des enjeux écologiques et économiques importants, a œuvré de telle façon à s'inscrire durablement dans l'économie circulaire.

Contact presse :

Jacques BENAIZE – j.benaize@europlastic-france.fr - 04 66 88 96 73

A propos du CPA

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. A l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique et Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, filets paragrêle et gaines souples d'irrigation. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels de la Plasticulture, incarné par la Charte 100 % APE.

Pour en savoir plus : <https://www.plastiques-agricoles.com/>

Contact presse :

Bernard Le Moine - b.lemoine@plasticulture.com – 06 28 05 24 38